

## 03

## 03. Les formations croisées pour l'école inclusive

**Fiche technique****Secteur**

Médico-social

**Public**

- Les professionnels du secteur du médico-social (CAMSP, CMPP, IEM, IME, ITEP, SESSAD)
- Les professionnels d'établissements scolaires (Enseignants, personnels de direction, CPE, AED, AESH, PsyEN)
- Les professionnels des collectivités territoriales, les membres des équipes pluridisciplinaires des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)
- Les parents et les représentants d'associations de familles

**Durée**

3 jours (2 jours + 1 jour)

**Lieux & dates**☞ **Groupe 1**

**ATTENTION LES PREINSCRIPTIONS S'EFFECTUENT UNIQUEMENT VIA LE LIEN GOOGLE INDIQUE DANS LA PARTIE CONTEXTE : TOUTE PREINSCRIPTION ENREGISTREE ICI NE SERA PAS PRISE EN COMPTE**

**Interlocuteur Unifaf**

Soraya KALICIAK

[soraya.kaliciak@unifaf.fr](mailto:soraya.kaliciak@unifaf.fr)

04 72 07 36 86

**Partenariat & cofinancement**☞ **FORMATION FINANCEE PAR L'ARS****Contexte**

**Sessions sur chaque département de novembre 2018 à fin 2020 (cf. lien ci-dessous)**

**Les préinscriptions se font en ligne via le lien ci-dessous :**

(Consultation des lieux et dates de formation)

<https://goo.gl/forms/C7jhugnThvCYcgLI2>

La région académique Auvergne-Rhône-Alpes et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes ont engagé des travaux régionaux pour renforcer le partenariat institutionnel et la coopération entre les établissements scolaires et les établissements et services médico-sociaux, en vue du développement de l'école inclusive.

La convention thématique en faveur de l'école inclusive signée entre les 3 académies et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes le 21 septembre 2016 vise à doter l'ensemble des acteurs de priorités communes et d'outils. Elle présente les orientations communes, les principales actions et les modalités de partenariat.

Parmi ces principales actions à mener, figure la mise en place d'un plan de formation intersectoriel et inter professionnel et notamment de « formations croisées ».

**Objectifs**

- Impulser les concepts d'éducation inclusive auprès des professionnels
- Faire évoluer les pratiques afin de garantir un parcours de scolarisation réussie pour tous les enfants et adolescents
- Promouvoir et renforcer le travail collaboratif entre les acteurs intervenant sur le parcours scolaire des enfants et adolescents en situation de handicap.

**Prérequis**

Aucun

**Contenu**

La formation se déroulera sur 3 jours en présentiel :

- 2 jours consécutifs autour des 3 dimensions conceptuelle, organisationnelle et individuelle.
- 1 jour différé pour évaluer l'impact de la formation et du dispositif sur les pratiques des professionnels